

Module n°2 : EMS Santé

Contexte

La loi 2019-828, du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique », prévoit notamment, dans son article 27, la suppression de la notation des agents à compter du 1er janvier 2021 et la mise en oeuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Cette évolution règlementaire va impacter considérablement la gestion de l'évaluation et ses différents impacts sur la gestion RH et des carrières des agents.

Objectifs

Objectif général

Préparer un entretien délicat

Objectifs spécifiques

Échanger entre pairs sur des situations problématiques

Analyser des cas concrets et proposer des pistes de réflexion

Apport de connaissances théoriques en lien avec les situations exposés

Modalités pédagogiques

Tests de positionnement, quiz

Réflexion et travaux de groupe

Cas pratique, situations professionnelles reconstituées, jeux de rôles

Apports théoriques, schémas, articles

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID

(a.david@anh.fr)

04.91.17.71.28

Programme

Maîtriser toutes les phases de la préparation en amont du déroulement et anticiper les événements qui pourraient survenir durant l'entretien

- Investir le maximum de temps sur la préparation et ses phases : les conditions de réussite
- Diagnostiquer les difficultés rencontrées
- Partager entre collègues les situations difficiles rencontrées, trouver en commun les progrès à réaliser
- Travailler et s'entraîner sur l'anticipation des risques, analyses de scénarios – pour l'évaluateur, pour l'évalué

Connaître parfaitement son équipe, se connaître

- Prendre en compte les cultures des différents métiers de l'hôpital et leurs principales caractéristiques
- Identifier les différents comportements de l'équipe, sur le plan individuel et collectif : les personnalités difficiles ?
- Identifier les points forts et les points faibles de l'équipe, sur le plan individuel, sur le plan collectif
- Connaître leurs attentes vis-à-vis de leur encadrement
- Accepter la responsabilité que l'encadrant a dans le développement des compétences de son équipe
- Faire régulièrement son auto-diagnostic en tant qu'encadrant et accepter que l'encadrant est aussi dans le progrès permanent

Être capable de prévenir et de gérer les conflits

- Comment, pour l'encadrant, anticiper un conflit ou une situation difficile lors de l'entretien professionnel mais aussi dans le quotidien du management ?
- Bien définir ce qu'est un conflit
- Identifier les types de conflits
- Connaître les stades d'évolution d'un conflit
- Gérer un conflit sur la base d'une stratégie adaptée et préparée
- Savoir réagir en toutes circonstances
- Gérer et résoudre un conflit, une situation délicate non prévus

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

**Exercice
2024**

**Code de formation
3.05**

**Nature
AFR**

**Organisé par
Organisme au choix**

**Durée
NON CONNUE A CE JOUR**

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences